

en un rouge blanc ou étincelant, donnant trois jets de lumière avec intervalles de 10 secondes entre leurs points de plus vif éclat, suivis d'un intervalle de 30 secondes pendant la plus grande partie duquel le feu est totalement éclipsé: il complète ainsi une évolution en 50 secondes.

A part cela, le feu et la station restent ce qu'ils étaient auparavant.

La tour de derrière de l'alignement d'aval, sur l'île Sainte-Thérèse, fleuve Saint-Laurent, en aval de Montréal, dans le comté d'Hochelaga, ayant été détruit par un incendie, un nouveau phare fut construit et mis en opération à l'ouverture de la navigation. Le bâtiment a été construit à l'entreprise par MM. Rousson et frères, dont le contrat était de \$820.

Le feu est, comme auparavant, blanc fixe, et l'appareil d'éclairage catoptrique.

Il est élevé à 48 pieds au-dessus du niveau ordinaire du fleuve, et il est visible à 12 milles dans et au-dessus d'un petit arc sous chaque côté de l'alignement.

La tour est un bâtiment carré en bois, peinturé en blanc, et a 42 pieds de hauteur depuis le sol jusqu'à la girouette de la lanterne.

Le bâtiment du feu d'alignement de devant s'élève tout près du bord de l'eau sur la rive nord-est de l'île, et se trouve à 600 pieds N. 50° E. du feu de derrière.

Le feu est blanc fixe catoptrique, élevé à 29 pieds au-dessus du niveau ordinaire du fleuve, et est visible à 10 milles par-dessus un arc similaire à celui du feu de derrière.

Le bâtiment consiste en une lanterne de bois peinturée en blanc qui s'élève sur une fondation en pilotis.

La hauteur du sol à la girouette de la lanterne est de 22 pieds.

Les deux feux en alignement sud 50 degrés ouest conduisent à travers le centre du chenal dragué à partir des environs du cap Saint-Michel.

On avait constaté que le sifflet de brume à vapeur établi à l'Etang-du-Nord, île à la Meule, îles de la Madeleine, golfe Saint-Laurent, se trouvait dans un endroit où il ne pouvait être entendu des navires que quand ceux-ci arrivaient tout près des récifs, et il a été discontinué à l'ouverture de la navigation.

Le 12 mai dernier, l'appareil d'éclairage du phare de Saint-Laurent, sur l'île d'Orléans, fleuve Saint-Laurent, en aval de Québec—qui jusque-là avait été catoptrique, fut changé en dioptrique, en mettant dans la lanterne une lentille de petites dimensions. Le feu n'a pas été autrement modifié, et il reste ce qu'il était, blanc fixe.

Le phare de la pointe Riche, que le gouvernement canadien entretenait sur la côte occidentale de Terre-Neuve, dans le golfe Saint-Laurent, pour l'avantage des navires canadiens, a été détruit par un incendie le 11 août, et depuis lors cette station n'a montré aucun feu. Les marins diffèrent d'opinion sur la question de savoir s'il serait nécessaire ou à propos de construire un autre phare au même endroit, et je m'occupe en ce moment à savoir des patrons de navires qui suivent la route de Belle-Isle ce qu'ils en pensent.

Le 6 septembre, deux goélettes ont été mises au mouillage dans le fleuve Saint-Laurent, en aval de Québec, pour servir de phares-flottants temporaires, afin d'indi-